



ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau organisation, réglementation et affaires juridiques.*

**DÉCISION N° 0-43647-2007/DEF/EMM/ORJ portant rattachement du centre marine «Commandant Millé» au commandant de la marine à Paris.**

*Du 4 septembre 2007*

NOR D E F B 0 7 5 2 2 1 3 S

---

*Références :*

- a) Arrêté du 31 décembre 2003 (BOC, 2004, p. 477 ; BOEM 110\* et 113) modifié ;
- b) Instruction n° 27/DEF/EMM/PL/ORA du 2 août 2006 (BOC n° 2, 2007, texte n° 25 ; BOEM 113) modifiée.

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 113.4.

*Référence de publication :* BOC N°29 du 23 novembre 2007, texte 25.

---

Le centre marine « Commandant Millé », implanté à Houilles dans les Yvelines, est rattaché organiquement au commandant de la marine à Paris (COMAR PARIS) à compter du 12 juin 2007.

Il conserve ses attributions actuelles.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1re classe,  
sous-chef d'état-major « soutiens et finances »,*

Bernard LENOIR.